

CORRECTION PHARMACO - EN 2022, un adulte sur dix rencontre des difficultés à l'écrit

En 2022, un adulte sur dix rencontre des difficultés à l'écrit

En France, en 2022, 4,0 millions de personnes, soit une personne âgée de 18 à 64 ans sur dix, éprouvent des difficultés face à l'écrit (**figure 1**). Ces personnes ont une maîtrise incomplète (moins de 80 % de réussite aux questions posées) dans au moins une des trois compétences fondamentales, évaluées autour de situations de la vie quotidienne : déchiffrer, via la lecture de mots (5 % des personnes éprouvent des difficultés), écrire des mots (9 %) et comprendre un texte simple (10 %). Plus précisément, 8 % des personnes ont des difficultés fortes face à l'écrit. Il s'agit de personnes qui n'ont pas pu passer les épreuves à cause d'une maîtrise insuffisante de la lecture ou du français (moins de 3 % des 18-64 ans) et de celles qui ont donné moins de 60 % de bonnes réponses dans au moins un des trois domaines fondamentaux de l'écrit.

Les difficultés à l'écrit et en calcul ont un impact sur la vie quotidienne et sont liées aux difficultés à maîtriser les compétences numériques. Les déterminants de l'illectronisme sont d'ailleurs les mêmes que pour les difficultés à l'écrit : l'âge, le niveau de diplôme ou le lieu de résidence. Ainsi, 83 % des personnes en difficulté face à l'écrit ont utilisé Internet au cours des trois mois précédant l'enquête, contre 97 % de l'ensemble des personnes âgées de 18 à 64 ans (**figure 4**). Cette différence s'observe à tous les âges mais augmente avec l'âge. Les personnes en difficulté à l'écrit entreprennent aussi moins de démarches administratives elles-mêmes : 61 % d'entre elles ont effectué une démarche administrative elles-mêmes au cours des douze mois précédant l'enquête, contre 85 % dans l'ensemble de la population, sans que rien ne laisse penser qu'elles en éprouvent moins le besoin. Lorsqu'elles réalisent elles-mêmes les démarches, elles le font moins souvent sur Internet : 42 % des personnes en difficulté à l'écrit ont utilisé à cette fin Internet dans l'année qui a précédé l'enquête, contre 79 % des adultes en moyenne.

► 1. Compétences des adultes à l'écrit en 2022

| Niveau de compétence à l'écrit | Lecture de mots | Production de mots écrits | Compréhension d'un texte simple | Difficultés dans au moins un des trois domaines |
|---|-----------------|---------------------------|---------------------------------|---|
| En difficulté (moins de 80 % de réussite) | 5 | 9 | 10 | 10 |
| Difficultés fortes (moins de 60 % de réussite) | 4 | 7 | 7 | 8 |
| Difficultés modérées (60 % à moins de 80 % de réussite) | 1 | 2 | 3 | 2 |
| Pas de difficultés (80 % de réussite ou plus) | 95 | 91 | 90 | 90 |
| Ensemble | 100 | 100 | 100 | 100 |

Note : Une personne a des difficultés fortes dans un domaine lorsqu'elle n'a pas pu passer les épreuves en raison d'une maîtrise insuffisante de la lecture ou du français ou quand elle a passé les épreuves et obtenu moins de 60 % de réussite dans ce domaine (voir sources et méthodes).

Lecture : En 2022, 4 % des adultes ont des difficultés fortes en lecture de mots.

Champ : France, personnes âgées de 18 à 64 ans.

Sources : Insee-ANLCL, enquête sur la Formation tout au long de la vie 2022-2023, module « compétences ».

► 4. Usage d'Internet dans la vie quotidienne et démarches administratives en 2022

| Démarches administratives, usage d'Internet | Personnes en difficulté à l'écrit | Personnes en difficulté en calcul | Ensemble des 18-64 ans |
|--|-----------------------------------|-----------------------------------|------------------------|
| Usage d'Internet au cours des trois derniers mois | | | |
| Au moins une fois | 83 | 85 | 97 |
| Tous les jours ou presque | 64 | 67 | 89 |
| Pas tous les jours mais au moins une fois par semaine | 13 | 13 | 6 |
| Moins d'une fois par semaine | 6 | 5 | 2 |
| Jamais | 17 | 15 | 3 |
| Démarche administrative au cours des douze derniers mois | | | |
| Au moins une effectuée personnellement, dont : | 61 | 65 | 85 |
| Au moins une démarche sur Internet | 42 | 50 | 79 |
| Opinion sur l'utilité d'Internet dans les démarches administratives pour les personnes utilisant Internet | | | |
| Facilite les démarches | 51 | 55 | 71 |
| Complicite les démarches | 24 | 24 | 15 |
| Ne change rien | 25 | 22 | 14 |

Note : Une personne est en difficulté à l'écrit quand elle a moins de 80 % de réussite dans au moins un des trois domaines de l'écrit. Elle est en difficulté en calcul quand elle a moins de 60 % de réussite en calcul.

Lecture : En 2022, parmi les adultes en difficulté à l'écrit, 17 % n'ont jamais utilisé Internet au cours des trois derniers mois, contre 3 % dans l'ensemble des 18-64 ans.

Champ : France, personnes âgées de 18 à 64 ans.

Sources : Insee-ANLCL, enquête sur la Formation tout au long de la vie 2022-2023, module « compétences ».

Méthode MEM2 :

- 1 – En premier, présenter le texte (et les documents), c'est-à-dire le titre, thème, l'étude (date, lieu, ...), la source, le contexte et les constats qui ont mené à l'étude (ne pas oublier les graphiques)
- 2 – Proposer une ou des problématiques
- 3 – Émettre les hypothèses que vous pouvez suggérer en réponse à cette(ces) problématique(s)
- 4 – Pour chaque hypothèse trouver des perspectives/solutions juridiques, économiques et sociales
- 5 – Analyser de manière critique (exemple : que dans un seul lieu, qu'une certaine population, temps de l'étude, les résultats et données sont-ils vraiment fiables...)
- 6 – Conclusion rapide + Ouverture (Facultatif)

Synthèse des informations contenues dans la documentation

L'étude de l'Insee-ANLICI menée en 2022 met en lumière que 4 millions de personnes âgées de 18 à 64 ans (soit une sur dix) rencontrent des difficultés à l'écrit. Ces difficultés concernent au moins une des trois compétences fondamentales : la lecture de mots, la production de mots écrits et la compréhension de textes simples. Parmi elles, 8 % présentent des difficultés fortes, c'est-à-dire une maîtrise inférieure à 60 % dans au moins un domaine.

Ces difficultés impactent la vie quotidienne, notamment en matière de numérique et de démarches administratives. Seulement 83 % des personnes en difficulté à l'écrit ont utilisé Internet au cours des trois derniers mois, contre 97 % de la population générale. Elles sont également moins nombreuses à avoir effectué une démarche administrative (61 % contre 85 %) et encore moins à l'avoir fait en ligne (42 % contre 79 %).

Les freins numériques sont étroitement liés à l'illettrisme : âge, niveau de diplôme et lieu de résidence influencent fortement la maîtrise de l'écrit comme des compétences numériques

Graphique 1 : "Compétences des adultes à l'écrit en 2022"

Type de document : Tableau statistique

Titre : *Compétences des adultes à l'écrit en 2022*

Date : Données de 2022, publiées dans le cadre de l'enquête 2022-2023

Source : Insee-ANLICI, enquête sur la Formation tout au long de la vie, module « compétences »

→ Ce document présente la répartition des adultes âgés de 18 à 64 ans selon leur niveau de compétence à l'écrit, en France, dans trois domaines : lecture de mots, production de mots écrits et compréhension d'un texte simple. Il montre que 10 % des adultes rencontrent des difficultés dans au moins un de ces domaines et que 8% présentent des difficultés fortes.

Graphique 2 : "Utilisation d'Internet et démarches administratives selon le niveau à l'écrit"

Type de document : Tableau statistique

Titre : Utilisation d'Internet et démarches administratives selon le niveau à l'écrit

Date : Données de 2022, publiées dans le cadre de l'enquête 2022-2023

Source : Insee-ANLICI, enquête sur la Formation tout au long de la vie, module « compétences »

→ Ce document présente la répartition des adultes âgés de 18 à 64 ans selon leur utilisation d'internet dans la vie quotidienne et compare cet usage entre l'ensemble des adultes (18-64 ans) et ceux en difficulté face à l'écrit. Il montre que 83 % des personnes en difficulté à l'écrit ont utilisé Internet récemment, contre 97 % dans l'ensemble de la population. De plus, seules 42 % d'entre elles ont réalisé des démarches administratives en ligne, contre 79 % pour l'ensemble des adultes.

Formulez la(les) problématique(s) du document

En terme de problématique qui découle de ce texte, nous retrouvons celle de :

- 1- la difficultés à l'écrit chez les adultes en France
- 2- l'usage d'Internet selon le niveau de compétence à l'écrit
- 3- la réalisation de démarches administratives (en général et en ligne)
- 4- l'influence des facteurs sociodémographiques (âge, diplôme, lieu de vie)
- 5- et enfin l'exclusion liée à l'illettrisme et à l'illectronisme !

Hypothèses

Elles sont en partie formulées dans le texte :

→ 1) Une partie des adultes a un niveau insuffisant en lecture et écriture en raison de facteurs comme un parcours scolaire interrompu, une scolarité à l'étranger sans continuité en français, ou un manque de pratique quotidienne. L'environnement social et familial peu stimulant sur le plan de l'écrit peut également jouer un rôle.

→ 2) Les personnes ayant des difficultés à l'écrit rencontrent des obstacles pour comprendre les interfaces numériques, ce qui freine leur usage d'Internet ou les pousse à l'éviter.

→ 3) Une mauvaise compréhension de l'écrit engendre un sentiment d'insécurité ou d'incompétence face aux démarches administratives. Cela engendre des difficultés à lire les consignes, ou remplir des formulaires en ligne ou une dépendance à un tiers pour les réaliser.

→ 4) Les personnes âgées, peu diplômées ou vivant en zones rurales sont plus exposées à l'exclusion numérique et aux difficultés à l'écrit, en raison d'un accès réduit aux outils de formation, d'une moindre exposition à l'écrit ou d'une fracture technologique persistante.

→ 5) Le cumul de difficultés à l'écrit et de non-maîtrise du numérique peut conduire à une double exclusion : sociale, en limitant la participation citoyenne ; et administrative, en empêchant l'accès aux droits fondamentaux (aides, santé, emploi...).

exemples d'analyses critiques des données

de manière **positive** :

- L'étude repose sur des données de 2022, ce qui la rend pertinente pour comprendre les enjeux actuels liés à l'écrit et au numérique. (<5 ans)
- En croisant les compétences écrites et numériques, l'enquête montre bien l'effet cumulatif des fragilités, et met en lumière des publics prioritaires pour les politiques d'inclusion.
- Les compétences sont évaluées à partir de situations de la vie quotidienne (écrire un mot, lire un texte, faire une démarche), ce qui permet une lecture réaliste des enjeux.
- L'étude identifie clairement les déterminants des difficultés (âge, diplôme, lieu de vie), ce qui alimente la réflexion sur les leviers d'action.

de manière plus **négative**, les points d'amélioration :

- L'enquête repose sur un échantillon de population et des auto-déclarations, ce qui peut entraîner des biais, notamment une sous-déclaration des difficultés (honte, incompréhension des questions, etc.)
- L'étude est purement statistique. Elle ne permet pas de comprendre en profondeur les raisons des difficultés (parcours scolaires, isolement, barrières linguistiques, etc.) ni les expériences vécues.
- Les croisements entre variables (genre, origine sociale, handicap, etc.) ne sont pas mis en avant, alors qu'ils pourraient révéler des inégalités plus complexes.

Perspectives

Juridique :

- Rendre obligatoire l'accessibilité administrative universelle (documents compréhensibles, lecture simplifiée, alternatives au tout-numérique)
- Renforcer les droits à la médiation numérique et linguistique (un accompagnement) dans les services publics
- Encadrer légalement la présence de guichets physiques dans les administrations, pour ne pas exclure ceux qui ne maîtrisent pas Internet.
- Imposer aux employeurs une politique de lutte contre l'illettrisme via des actions de formation ou de sensibilisation en entreprise.

Économique :

- Financer des formations gratuites à l'écrit et au numérique pour les adultes en difficulté (via CPF, Pôle emploi, collectivités).
- Investir dans des médiathèques ou maisons France Services avec personnel formé pour accompagner les publics fragiles.
- Soutenir les associations de lutte contre l'illettrisme par des subventions pérennes, pour élargir leur action sur le territoire.
- Allouer des aides à l'achat de matériel informatique simple d'usage, accompagné de tutoriels accessibles ou d'un accompagnement.

Sociale :

- Lancer des campagnes de sensibilisation pour déstigmatiser les difficultés à l'écrit et encourager les adultes à se former.
- Développer les espaces de formation en proximité (mairies, centres sociaux, bibliothèques) avec une approche bienveillante et progressive.
- Former des médiateurs socio-numériques spécifiquement formés aux problématiques d'illettrisme.
- Renforcer l'accompagnement personnalisé pour les démarches administratives (aides à domicile...).
- Mettre en place des ateliers intergénérationnels où les jeunes aident les plus âgés dans leurs usages numériques

Conclusion et ouverture

En 2022, près d'un adulte sur dix en France présente des difficultés à l'écrit, ce qui limite fortement l'autonomie dans la vie quotidienne, en particulier face aux démarches administratives en ligne. Ces difficultés, souvent liées à l'âge, au niveau de diplôme ou au lieu de vie, accentuent les inégalités d'accès aux droits à l'heure de la dématérialisation croissante des services. On peut alors s'interroger sur les moyens à mobiliser pour garantir une véritable inclusion numérique et sociale, notamment à travers l'éducation aux compétences de base et le développement de dispositifs d'accompagnement accessibles à tous.

Question et réponses

Question 1 : Quelles pourraient être les conséquences sociales à long terme si l'exclusion numérique persiste chez une partie de la population ?

→ un renforcement des inégalités sociales. Les personnes exclues du numérique risquent de se retrouver de plus en plus marginalisées, en particulier avec l'évolution de la société vers une forme de "dématérialisation" des services (administration, santé, emploi). À long terme, cela pourrait affecter leur accès aux droits fondamentaux, à l'emploi et à la participation citoyenne, renforçant ainsi l'isolement social, l'incompréhension des enjeux contemporains et la dépendance à des tiers.

Question 2 : En quoi les évolutions technologiques récentes pourraient-elles contribuer à réduire ou, au contraire, aggraver ces difficultés ?

→ Les évolutions technologiques récentes, notamment l'apparition de nouvelles interfaces plus simples (assistants vocaux, interfaces plus intuitives), pourraient faciliter l'accès des personnes en difficulté avec l'écrit à Internet et aux services numériques. Cependant, l'accélération de la numérisation et la complexification des outils peuvent aussi aggraver les difficultés pour les publics déjà vulnérables. Si les technologies ne sont pas conçues de manière inclusive et accessible, elles risquent de renforcer la fracture numérique et de laisser certaines populations sur le côté.

Question 3 : Pourquoi l'âge et le niveau de diplôme influencent-ils les compétences à l'écrit et numériques ?

→ L'âge peut jouer un rôle parce que les jeunes grandissent avec la technologie, alors que les personnes plus âgées n'ont pas toujours été formées aux outils numériques. Le niveau de diplôme est aussi important car une scolarité plus poussée permet généralement de mieux maîtriser l'écrit et d'acquérir des compétences numériques

+ question difficile : (Culture G) Existe-t-il des modèles internationaux de lutte contre l'illettrisme numérique ?

→ Des pays comme le Canada ou la Finlande investissent massivement dans l'éducation tout au long de la vie et la médiation numérique en bibliothèque, maison de quartier, ou avec des agents de proximité. Ces approches combinées peuvent inspirer la France.